

Aujourd'hui
à

Numéro 35—Hiver 2023/2024

Charnières





CONFITURES ARTISANALES
COULIS DE FRUITS - SORBETS MAISONS - ÉPICERIE FINE

Implantée depuis 30 ans à Charnècles, La Tacoulienne, vous propose des produits gourmands issus de notre production et de fruits et légumes sélectionnés rigoureusement.

OUVERT TOUS LES JOURS DURANT L'ÉTÉ - 10 LE TRIEVOZ 38140 CHARNÈCLES
04 76 91 50 74 - LATACOULIENNE.COM - FACEBOOK.COM/LATACOULIENNE

Sommaire

Le mot du maire _____	Page 3
Budget participatif _____	Page 4
Recensement de la population _____	Page 5
Rétrospective 2023 _____	Page 6
Et en 2024 ? _____	Page 10
Les Charnèclois à l'honneur _____	Page 11
Urbanisme _____	Page 12
Délibérations _____	Page 14
La vie associative et culturelle _____	Page 16
La vie associative _____	Page 17
L'école _____	Page 22
Aujourd'hui sur le web _____	Page 24
La vie communale _____	Page 25
L'air, l'eau... préservons-les _____	Page 26
CCAS _____	Page 28
Ce soir je sors ! _____	Page 29
Le carnet _____	Page 30
Votre mairie _____	Page 30
Page spéciale jeunes _____	Page 32

 bskimmobilier

Barbara PINTO

Mandataire immobilier indépendant

 06 04 06 68 26

 b.pinto@bskimmobilier.com

 bskimmobilier.com



Barbara PINTO Et, agent commercial immatriculé au RSAC de GRENOBLE sous le numéro 51485383700029 (sans détention de fonds), assuré par Agirela. Mandataire de la société BSK Immobilier-Le Diapason-109 rue Jean Bart 31676 LABEGE CEDEX. Carte professionnelle 3101 2018 000 030 369 délivrée par la CCI de Toulouse - RCS : 521 907 519. Assurée par MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES SA. Garantie financière par SO.CA.F (sans détention de fonds).



Electricité neuf et rénovation - Dépannage
Cablage informatique - Domotique

John O6 72 28 76 32 - Fred O6 75 01 47 15

214, route des Bruyères - 38140 Charnècles
contact@jf-elek.fr

Directrice de la publication : **Nadine REUX**

Préparation du bulletin : **Séverine FAISST** et
l'équipe municipale

Impression : **Imprimerie RUZZIN—Moirans**

*La municipalité remercie **les annonceurs** qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal.
Merci de leur réserver vos achats.*

*La municipalité remercie également **les associations locales et les enseignants du groupe scolaire Germinial** pour leur participation à l'élaboration de ce bulletin.*

Photos : DR



ALLÉE • COUR • TERRASSE



ALLÉE CRÉATIVE
330 rte des Bruyères, 38140 CHARNÈCLES
04 76 05 47 76 - 06 33 78 72 98

Fabrication Française et pose depuis 1977

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers habitants de Charnècles,

je vous retrouve avec plaisir pour ce bulletin de début d'année, traditionnel moment des vœux : toute l'équipe municipale et celle du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, le meilleur pour 2024, une très bonne santé pour pouvoir réaliser vos rêves et beaucoup de moments agréables.

Je vous invite à partager un moment de convivialité lors de la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu au gymnase le samedi 13 janvier à 18h.

Ce sera l'occasion de saluer les agents municipaux et de féliciter ceux qui seront mis à l'honneur. Leur engagement aux côtés des élus est un gage de réussite pour mener à bien nos projets, sans eux peu de choses seraient possibles.

Vous y rencontrerez également les responsables associatifs, dont je salue l'énergie et l'efficacité et qui proposent des activités tout au long de l'année aux petits et aux grands.

J'attends avec impatience ce temps d'échange avec vous tous, particulièrement avec les nouveaux habitants de la commune à qui nous souhaiterons la bienvenue.



Le repas de Noël ainsi que la distribution des colis ont été des moments très conviviaux, appréciés autant par les élus et les membres du CCAS que par nos aînés.

J'espère que vous avez tous passé cette période de fêtes entourés de ceux qui vous sont chers et que les enfants ont été gâtés à Noël.

Très bonne année 2024 à toutes et tous !

Nadine Reux, maire

Nadine Reux

Vœux du maire

Madame le maire de Charnècles et les élus du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera **le samedi 13 janvier 2024 à 18 heures** au gymnase.



Nadine REUX, maire de Charnècles, et le conseil municipal sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2024

Budget participatif

Budget Participatif — Résultat des votes

Quand vous lirez ces lignes, la pyramide en filet de corde, projet vainqueur de la deuxième saison du budget participatif, aura peut-être été posée. Nous sommes en effet tributaires de la météo pour cette installation.



Relancé pour une troisième saison, l'ambition de cette démarche est toujours de s'ouvrir aux idées, aux propositions, en amplifiant la participation des habitants autour d'un engagement simple : « *j'ai une idée pour mon village, mon village la réalise* ».

Après analyse du respect des critères énoncés, cinq projets ont été cette année soumis au vote des habitants :

Projet n°1 :

Création d'un jardin communautaire, afin de donner à chaque habitant la possibilité de cultiver un petit jardin et manger ses propres légumes. Quelques parcelles d'environ 20 m², dont une destinée à accueillir un local de rangement qui pourrait aussi être un lieu d'échange, seraient aménagées (grillage, ...) et proposées aux habitants contre redevance trimestrielle ou annuelle.



Le vote, ouvert à tous les habitants et habitantes de plus de 12 ans, s'est déroulé jusqu'au 15 décembre. Au total **79 votes** ont été enregistrés (par coupons-réponse, mail et application Intramuros).



Projet n°2 :

Installation d'une borne anti-moustiques (portée 60 mètres) dans le secteur école/city-park. De fabrication française, la borne émet une faible quantité de gaz carbonique (recyclé) pour imiter la respiration humaine, et un leurre olfactif simulant l'odeur corporelle. Les moustiques sont attirés et piégés. Abeilles, papillons, ... ne sont pas attirés par le piège. La borne collecte des données (volume de moustiques capturés) pour participer à la lutte contre l'invasion.

Projet n°3 :

Installation d'un four électrique et d'un four à micro-ondes dans la cuisine des salles municipales. En complément, équipement de nouveaux portants pour les vêtements dans les 3 salles et le gymnase.



Projet n°4 :

Mise en place sur les parkings principaux de la commune de panneaux indiquant les promenades possibles à pied ou à vélo, avec détails des éléments patrimoniaux et historiques. Les groupes ou familles qui se garent sur nos parkings ne savent pas forcément où aller. En complément du PDIPR (les balisages jaunes visibles sur certains de nos chemins et routes, et dans tout le département), des circuits de découverte pourront ainsi être proposés.

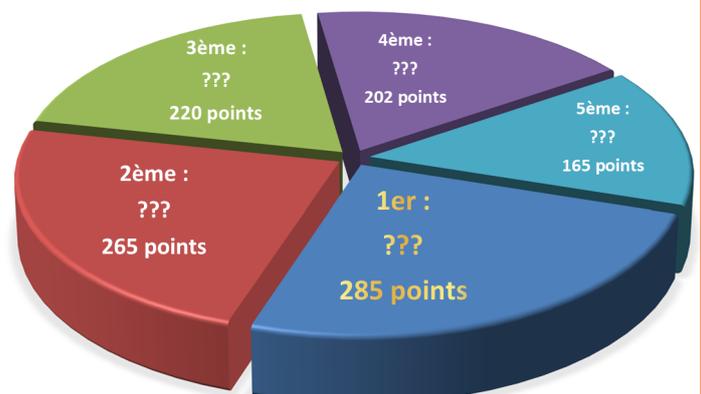
Projet n°5 :

Installation de récupérateurs d'eau de pluie dans le cimetière, à proximité des points d'eau existants, pour une démarche de préservation de la ressource. Le cimetière dispose d'un local/abri offrant une toiture d'environ 10/12 m², ce qui permettrait de récupérer 7500 à 9000 litres d'eau par an. Un second abri pourrait également être installé au-dessus des poubelles du "nouveau" cimetière pour augmenter le volume d'eau récupéré, et proposer cette eau non issue du réseau d'eau potable au plus proche des tombes.



Budget participatif

Résultat des votes



Rendez-vous à la cérémonie des vœux à la population le **samedi 13 janvier 2024 à 18 heures** au gymnase pour connaître le projet que vous avez choisi !

Recensement de la population

Chacun de nous compte

Toute la population de Charnècles sera recensée entre le jeudi 18 janvier et le samedi 17 février 2024

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

Que ce soient notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent ainsi adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2024, le recensement vous concerne puisque la commune de Charnècles sera recensée, comme cela est le cas tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

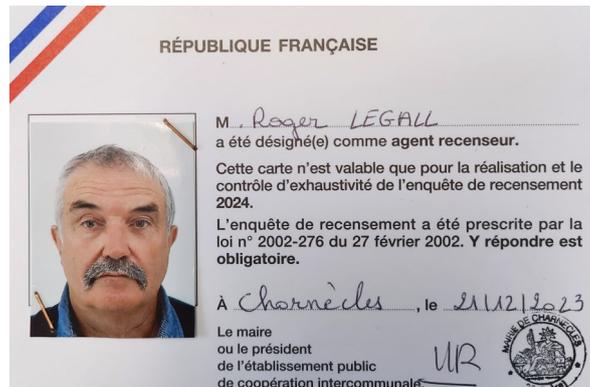
Rappelons que **toutes vos réponses sont confidentielles**. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21/01/2024 ? Contactez la commune au 04 76 91 07 29.

Les agents recenseurs :

Trois agents seront présents sur la commune pendant la campagne de recensement à partir du 18 janvier 2024. Vous pourrez les reconnaître grâce à leur carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire (voir exemple ci-dessous). Les agents recenseurs pour Charnècles seront Mme Lénaïg GRARD et MM. Roger LEGALL et Romain ROBIC.

Si vous êtes dans l'incapacité de répondre au questionnaire en ligne ou aux questionnaires papier, les agents recenseurs pourront vous aider à les remplir.



- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 76 91 07 29
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Rétrospective 2023

Cette année encore, les élus et le personnel communal se sont investis dans les nombreux dossiers et actions qui permettent d'améliorer la vie des habitants de notre village.

École

• Ouverture d'une classe



Après 2021, 2023 a à nouveau vu une classe rouvrir. Ce sont donc dorénavant 7 classes qui sont utilisées. Après étude approfondie des différentes solutions, et consultation des personnels concernés, la réutilisation des classes côté gymnase a été décidée. La garderie a pour sa part été transférée dans la salle de classe devenue inutilisée du bâtiment historique.

Outre le déménagement du mobilier, nos services techniques ont procédé à l'installation de tableaux et de nouveaux éclairages LED.



La réorganisation des classes a nécessité aussi l'installation d'anti-pince-doigts sur les portes des nouvelles classes de maternelles, dispositifs qui ont été installés aussi sur les portes principales du bâtiment.

Tâche subsidiaire, un chauffe-eau en fin de vie au-dessus d'une des nouvelles classes a dû être remplacé en urgence, sans dégâts grâce à la réactivité de nos agents.

En complément, quelques ajustements des prises d'alimentation électriques ont été réalisés par un artisan local.



- Participation aux frais d'équipement de l'école à hauteur de 35 € par élève
- Financement des cars pour les sorties scolaires et de l'USEP
- Achat de nouveaux équipements périscolaires (vélos/véhicules, jeux, ...)

Travaux dans le village

• Éclairages des salles municipales

Pour plus de confort et des économies d'énergie, les services techniques ont remplacé les tubes néons de la salle Ri d'Olon, ainsi que du couloir et des toilettes des salles par des dalles LED. Progressivement ce sont tous les éclairages des bâtiments municipaux qui seront convertis en LED.



• Local de rangement du matériel associatif

Afin de libérer le nouveau local technique des Maréchaux, de donner plus d'autonomie à l'association du Marché d'Automne dans la gestion des prêts de matériel inter-association, et de faciliter les transferts de ce matériel vers le stade où il est souvent utilisé, un local de rangement a été aménagé dans l'ancien local technique (ex-caserne de pompiers). Le déménagement du matériel est désormais bien avancé, et les récentes manifestations sur le stade ont démontré le bien-fondé de cette opération.

Rétrospective 2023

- **Pose d'un second défibrillateur**

En coopération avec un électricien local, les agents techniques ont scellé le potelet qui abrite sur la place des platanes un défibrillateur automatique. Cet équipement complète celui déjà disponible au pied du gymnase, pour votre sécurité.

- **Sauvegarde du patrimoine de la maison des vergers**

Elus et agents ont travaillé ensemble à la récupération et mise en sureté de vitraux présents dans la maison des vergers, avant les travaux de déconstruction dont le démarrage est imminent.



- **Travaux multiples d'entretien du patrimoine municipal**

Les bâtiments, véhicules et équipements communaux doivent être tenus en bon état de fonctionnement. Les travaux de reprise de l'étanchéité de la mairie, ainsi que du préau de l'école, sont en cours.



Nos services techniques ont profité de la nacelle du Pays Voironnais venue poser les illuminations de Noël pour réparer un chéneau de l'église. Ils ont aussi, suite aux recommandations de l'organisme de contrôle, repris les soudures d'équipements sportifs.

Une partie des puits perdus de la commune ont été curés à l'automne, pour leur permettre de reprendre pleinement leur rôle dans la gestion des eaux pluviales.

Moyens pour mieux servir les habitants

- **Gestion des espaces verts**

Une reprise partielle de l'enherbement du cimetière, dans les zones ayant été mises à mal par les trop fréquents passages de véhicules, a été réalisée à l'automne.

Un taille-bordures avec réciprocatrice a été acheté pour faciliter l'entretien (cimetière, marches de l'église, ...) et sécuriser l'utilisation en évitant les projections de graviers.

Le fleurissement du village est comme toujours renouvelé 2 fois par an, avec une attention particulière au choix d'espèces peu gourmandes en eau et résistantes aux conditions actuelles.



- **Toilettes sèches**

Les toilettes sont opérationnelles et donnent toute satisfaction aux usagers, qu'ils soient boulistes ou utilisateurs du parc petite-enfance.

- **Véhicule électrique**

Après un petit temps d'adaptation, le nouveau véhicule est maintenant largement utilisé pour le portage des repas mais aussi pour toutes les missions des services techniques ne nécessitant pas le camion.



- **Fibre optique**

L'été a vu l'installation de câbles et boîtiers sur les poteaux téléphoniques, qui correspondent bien à la fibre optique tant attendue. Le service est opérationnel. Plus d'informations plus loin dans ce bulletin en rubrique « Aujourd'hui sur le web ».

- **Chats errants**

Une convention avec la SPA a permis la stérilisation de 8 chats dans le centre-village, pour plus de tranquillité des habitants.

Rétrospective 2023

- **Travaux au local technique des Maréchaux**

Les services techniques sont désormais installés dans le bâtiment des Maréchaux, avec un atelier équipé et une nouvelle cuve de distribution de carburant pour le tracteur (rendue nécessaire par l'arrêt d'activité de l'entreprise Durand, et qui nous donnera encore plus de souplesse et de réactivité dans l'usage du tracteur). Dernière étape, l'installation d'un système de chauffage plus performant et économique.

- **Retour d'un pizzaiolo le samedi soir sur la place du marché**

Nos contacts visant à étoffer l'offre de restauration ont abouti, et vous pouvez désormais profiter chaque week-end de pizzas à emporter.

Participation citoyenne et vie du village

- **Subventions aux associations, et accueil de nouvelles activités**

Les subventions sont reconduites, l'utilisation des salles municipales et du gymnase se renforce avec de nouveaux créneaux pour les associations, tels que l'accueil de l'association Muretine « Ecla'Danse » ou une séance supplémentaire pour la GV.

2023 a aussi marqué le renouveau d'un accueil de loisirs le mercredi, avec l'association intercommunale du Cœur Vert « Les Petits Potes ».

Le gymnase a accueilli cette année une résidence de troupe théâtrale, un concert de Chansons Buissonnières, ainsi que de l'école de musique de Moirans dans le cadre du Téléthon.

Et toujours sur le stade les traditionnels puciers, mais aussi des nouveautés cette année avec l'organisation par la municipalité d'un marché de producteurs dans le cadre du Festival des Solidarités (avec projection-débat sur le thème de l'autonomie alimentaire), et le marché de Noël du Sou des écoles.

- **Étude pour la sécurisation des déplacements**

En fin d'hiver les habitants volontaires ont pu participer à une après-midi et une soirée de travail avec le CEREMA, en vue de l'élaboration d'un diagnostic puis de propositions d'aménagement.

Le document issu de cette étude a été remis et présenté aux élus, et une commission s'est réunie avec l'objectif de s'approprier le document pour des échanges plus poussés avec le CEREMA.

Le document final né de ces échanges nous sera très prochainement adressé, avant une communication à l'ensemble des habitants.



- **Journée de nettoyage avec les habitants**



Une quarantaine de bénévoles, 232 kg récoltés, lors de la journée de nettoyage du village organisée pour la troisième édition au printemps. Rendez-vous fin mars pour la prochaine.



- **Organisation des cérémonies**

Commémorations (avec cette année la présence de musiciens de l'Echo de la Fure de Renage pour les sonneries et hymnes), journées du Patrimoine, Printemps des cimetières, Autant d'occasions de vous rencontrer et d'échanger autour du verre de l'amitié.

- **Reconduction du Budget Participatif**

Rétrospective 2023

Gestion des ressources humaines

- **Mouvements de personnel**

Nous avons souhaité cette année la bienvenue à Coraline au service administratif, Véronique et Julie au service périscolaire. Alexandre a débuté sa période de stage avant titularisation, et Marine a été titularisée.

- **Sécurité des habitants**

Un correspondant incendie et secours, interlocuteur privilégié du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies a été désigné parmi les élus. Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Par ailleurs, le correspondant incendie et secours est chargé d'évaluer et réviser le Plan Communal de Sauvegarde

Dans ce cadre des exercices de simulation face aux risques majeurs, via une plateforme numérique, ont été réalisés pour affiner le Plan Communal de Sauvegarde dont la mise à jour est continue.

Participations aux commissions et groupes de travail du Pays Voironnais

Les élus membres des 3 commissions ouvertes du Pays Voironnais (Transition Écologique, Solidarités, Économie-Agriculture-Tourisme) et des groupes de travail ou comités de suivi consacrés à des sujets particuliers (déchets, ressourceries et réemploi, résilience, ...) prennent toute leur part à ces instances, avec une présence assidue et de nombreuses prises de parole.

Gestion administrative de la commune

Des tâches toujours prenantes, qui demandent temps et compétences à nos agents administratifs, avec le soutien et les directives des élus concernés. Mais toujours nécessaires à la bonne marche de la collectivité et à l'efficacité de nos actions.

- **Rédaction des conventions nous liant à des organismes extérieurs**

Les conventions de collaboration avec les associations intercommunales « enfance et jeunesse » (AIPE, Petits Potes, MJC Rives) ont été ou sont en cours de révision, en lien avec la Caisse d'Allocation Familiale et les communes des bassins de vie concernés. Une convention de mutualisation de moyens et de personnels avec une commune voisine est aussi en préparation.

- **Suivi quotidien des procédures administratives et des dossiers en cours**

- **Suivi des dossiers d'urbanisme et visites de terrain**

- **Suivi des dossiers juridiques avec nos avocats**

- **Recherche de mécanismes de subventionnement des investissements**

- **Rédaction des dossiers de demande de subvention**

- **Rédaction des documents de consultation des entreprises pour les marchés publics**

Et en 2024 ?

Projets en cours

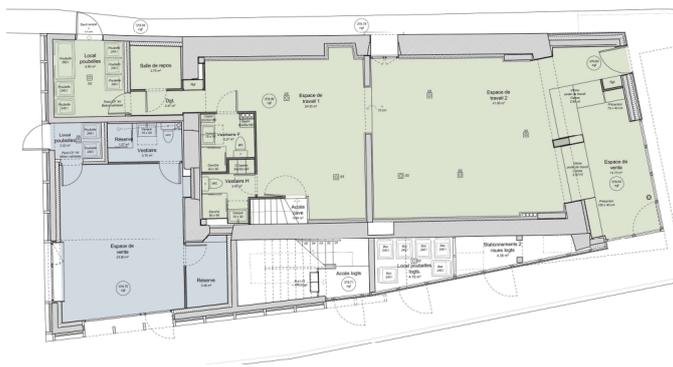
Les visuels et plans présentés ci-dessous sont issus de documents intermédiaires de travail, ils ne reflètent pas la finalité des projets

- **Aménagement de la maison des vergers au centre-village**



La phase d'avant-projet, menée par un groupe de travail dédié en lien avec un maître d'œuvre et un assistant à maîtrise d'ouvrage, est terminée, et le permis de construire sera déposé dans les prochains jours. Le programme finalisé comportera 2 commerces en rez-de-chaussée, 3 logements (T1 meublé, T2, T3), et un jardin public.

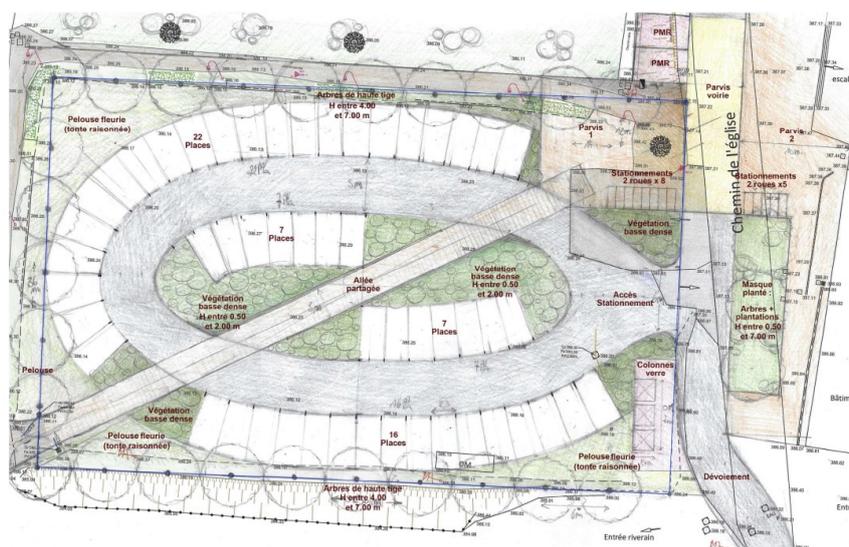
Le groupement d'entreprise qui réalisera les travaux de démolition (annexes), déconstruction (intérieur du bâtiment principal) et désamiantage a été choisi après appel d'offres, et interviendra en février.



- **Réfection du parvis de la mairie, de l'école et des salles, et du parking attenant**

Le groupe de travail créé pour ce projet s'est réuni à plusieurs reprises, avec le maître d'œuvre retenu. Un avant-projet sera prochainement présenté.

Les objectifs sont de limiter la vitesse des véhicules aux abords de l'école et des équipements publics, créer une circulation piétons/cycles entre le parvis de la mairie et l'espace intergénérationnel, planter des arbres, et assurer la réfection des surfaces pour l'espace de stationnement, avec désimperméabilisation des sols.



Les Charnéclois à l'honneur

Andrée Budillon

Arrivée avant ses 2 ans dans notre village, Andrée se voit comme une conteuse, et souhaite nous partager l'histoire de Charnècles.

Depuis une vingtaine d'années elle engrange des informations, elle ne compte plus ses visites aux archives départementales et communales (où l'on peut trouver les anciennes délibérations, les bulletins municipaux, ...), et surtout elle rencontre, elle discute, pour obtenir des témoignages, ou se faire prêter des documents, cartes postales, ... Comme elle le dit elle-même « je suis contente quand je suis dans les vieux papiers ».

L'idée de compiler toute cette connaissance dans un livre n'est venue que plus tard. Quand est née l'envie de rappeler à certains lecteurs des souvenirs et de donner aux autres l'occasion d'imaginer comment c'était, la vie d'avant, celle qui a fait ce que nous sommes.

Entre temps Andrée avait accumulé foule de documents, qu'il a fallu classer par thèmes, en essayant de répondre à la question primordiale « de quoi je vais parler ? ».

Le résultat ? **Le livre « Charnècles - Au pays des Tacoules »**, qui vous présente le village, et les tacoules (dont une véritable fabriquée par le beau-père d'Andrée en photo de couverture) ; la commune ; les routes ; les écoles (avec une multitude de photos de classes sur plus d'un siècle) ; le patrimoine rural, industriel, commercial et artisanal ; l'eau, ce bien commun ; mais aussi les guerres, qui ont « rythmé » l'histoire du village ; et enfin les conscrits, ce qu'était la conscription, l'organisation de la vogue à la Saint-Roch, avec là encore de nombreuses photos.

Andrée a fait elle-même la mise en page de son livre, édité à compte d'auteur, et imprimé à 200 exemplaires.

Elle a pris beaucoup de plaisir à le faire, et maintenant encore à le distribuer.

« Ce qui est difficile, c'est de mettre un point final »

Ces mots d'Andrée ne sont pas une sentence définitive, mais au contraire une porte ouverte. Oui, comme l'indique le « 1 » en couverture du livre, il y aura bien un tome 2 de « Charnècles - Au pays des Tacoules ».

Outre de nouveaux thèmes (voir ci-dessous), cet ouvrage sera aussi l'occasion de combler les manques du premier, décelés au fil des discussions avec les lecteurs.

Et puisqu'Andrée aime les vieux papiers, c'est cette fois aux archives diocésaines qu'elle a longuement flâné !



Pour vous procurer le livre « Charnècles - Au pays des Tacoules I » (25 €), contactez Andrée au :

- 06.04.41.68.45
- andybudil@cegetel.net

Pour « Charnècles - Au pays des Tacoules II », qui traitera, à travers de nombreuses cartes postales et autres éléments, des chapelles, de la léproserie, de l'église, du cimetière, mais aussi de la compagnie des Sapeurs-Pompiers, des associations, des maisons remarquables, des croix, ..., Andrée en appelle aux lecteurs pour tout élément qu'ils pourraient fournir (objets, photos, cartes postales, souvenirs, ...).

Urbanisme

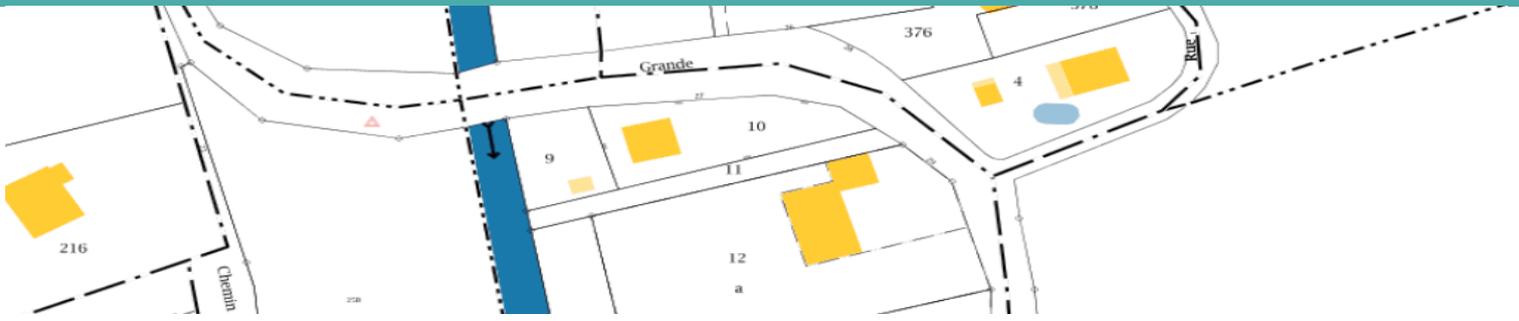


Pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023

Déclarations préalables acceptées

13/07	Mme AMBERT	Route de la Gouterie	Changement de couleur portail
24/07	M. GARCIA	Route de Manguely	Édification d'une clôture, portail et portillon
27/07	M. AUDIBERT	Route de Bois Vert	Installation de panneaux photovoltaïques
27/08	Mme MAURICE	Route de Bois Vert	Rénovation toiture
29/08	EDF ENR / M. CATAYE	Route des Picottes	Installation de panneaux photovoltaïques
29/08	RG ENERGY / M. ACQUISTO	Route de Bois Vert	Installation de panneaux photovoltaïques
08/09	M. FAROUZ	Chemin de Lezardières	Installation de panneaux photovoltaïques
15/09	Mme ROUSSET	Route de Bois Vert	Installation de panneaux photovoltaïques
28/09	Mme ROMINGON	Route du Trievoz	Division en vue de construire
05/10	Le service de l'écologie / M. KOUYOUDJIAN	Le Grand Chemin	Isolation thermique par l'extérieur
05/10	Mme GRARD	Route du Plan	Installation d'une yourte temporaire
17/10	EFFY SOLAIRE / M. VETTE	Route du Petit Bessey	Installation de panneaux photovoltaïques
18/10	M. ISARD	Route de Bois Vert	Modification d'une fenêtre, changement des menuiseries et porte de garage
24/10	Mme AMBERT	Route de la Gouterie	Installation d'une pergola
25/10	ENERGYGO / M. DOMPNIER	Route de Bois Vert	Installation de panneaux photovoltaïques
05/12	M. SOUCHON	Route de Voiron	Installation de panneaux photovoltaïques
21/12	Mme BIONI	Route de la Vieille Cure	Division en vue de construire

Urbanisme



Pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023

Permis de construire et de démolir accordés

07/07	M. FERRARI	Le Petit Chemin	Agrandissement extension et ouvertures sur façades Modificatif
08/08	SCI LA FOLLIA	Route de Bois Vert	Aménagement d'une grange en habitation avec ex-
09/08	Mairie de Charnècles	Le Grand Chemin	Démolition de 3 annexes de la maison des vergers
14/08	M. OZDEN	Lotissement le quartier des prés	Modification de la couleur des tuiles Modificatif
21/08	M. CHATROUX	Route des Bruyères	Modification des ouvertures du garage Modificatif
21/08	M. FERRARI	Route du Penon	Agrandissement du garage et de la terrasse Modificatif
05/10	M. DEJABRY	Route des Haies	Réhabilitation et remise en conformité d'une maison individuelle
15/12	M. PETRIZZELLI	Lotissement le quartier des prés	Régularisation travaux vide sanitaire et ouvertures Modificatif

Informations et renseignements :

Urbanisme : urbanisme@ville-charnecles.fr - 04.76.91.26.82

Permanences en mairie, sur rendez-vous : les **lundis** et **jeudis** de **14h30 à 16h30**

Madame Sophie REY, **architecte conseil**, reçoit sur rendez-vous en mairie :
le **dernier jeudi du mois** entre **9h et 12h**.

Avant d'entreprendre des travaux il est fortement conseillé de prendre contact avec le service urbanisme afin de vérifier la conformité de votre projet selon le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur et l'éventualité de formalités administratives préalables.

Délibérations

Conseil municipal du 06/07/2023 (12 présents—1 procuration)

2023-031-CDE PUB	Souscription d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de rénovation de la maison des vergers	13 voix pour
2023-032-INSTIT.	Mise à jour du tableau des élus avec rappel des indemnités	13 voix pour
2023-033-INSTIT.	Signature d'une convention d'accompagnement juridique	13 voix pour
2023-034-INSTIT	Mise à disposition de la voirie de la Z.A. du Petit Bessey au profit de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais	13 voix pour
2023-035-FINANCES	Adoption des règlements et des tarifs de la restauration scolaire et garderie 2023/2024	13 voix pour
2023-036-FINANCES	Sollicitation du fonds de concours à l'investissement des communes de moins de 3500 hab. dans le cadre de l'installation de systèmes d'alarme	13 voix pour
2023-037-URBANISME	Autorisation de dépôt de permis de démolir pour le projet de rénovation de la maison des vergers	13 voix pour

Conseil municipal du 07/09/2023 (9 présents—3 procurations)

2023-038-CDE PUB	Souscription d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de rénovation de la construction du parvis	12 voix pour
2023-039-DOMAINE	Mise à disposition de la salle du Ri d'Olon au bénéfice de l'association Ecla'Danse pour l'année 2023/2024	12 voix pour
2023-040-FINANCES	Signature d'une convention transitoire de gestion pour la lecture publique avec la CAPV au titre de l'année 2023	12 voix pour
2023-041-FINANCES	Programme Iserenov—demande d'une aide financière pour les travaux de rénovation énergétique de la maison des vergers	12 voix pour
2023-042-LIBERTE PUB.	Adoption de la convention relative à la mise à disposition des salles municipales aux associations	12 voix pour
2023-043-RH	Augmentation du temps de travail de deux agents et mise à jour du tableau des effectifs	12 voix pour
2023-044-URBANISME	Autorisation de dépôt de permis de construire pour le projet de rénovation de la maison des vergers	12 voix pour

Conseil municipal du 12/10/2023 (11 puis 12 présents—1 procuration)

2023-045-AFF. GEN.	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2024	12 voix pour
2023-046-FINANCES	Augmentation du prix du portage des repas à domicile	12 voix pour 1 voix contre
2023-047-RH	Autorisation de recruter des agents non titulaires pour assurer le remplacement d'un agent momentanément indisponible ou pour palier un accroissement d'activité	13 voix pour
2023-048-RH	Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif 2ème classe dans le cadre d'un avancement de grade	13 voix pour
2023-049-RH	Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne	13 voix pour

Délibérations

Conseil municipal du 12/10/2023 (11 puis 12 présents—1 procuration) - suite

2023-050-RH	Suppression de deux emplois permanents suite au changement de grade de deux agents et mise à jour du tableau des effectifs	13 voix pour
2023-051-URBANISME	Délégation du droit de préemption urbaine (DPU) sur les zones d'activités des Granges et du Petit Bessey	12 voix pour 1 abstention

Conseil municipal du 09/11/2023 (11 puis 10 présents—3 puis 4 procurations)

2023-052-FINANCES	Décision modificative n°1 relative aux amortissements	14 voix pour
2023-053-AFF. GEN.	Présentation du rapport d'activités annuel du Syndicat Intercommunal Scolaire au titre de l'année 2022	14 voix pour
2023-054-AFF. GEN.	Recrutement et rémunération des agents recenseurs	14 voix pour
2023-055-FINANCES	Remboursement de frais de transport et de séjour pour les élus prenant part au congrès national des maires et salon des maires 2023 <i>(note : 1 élu concerné ne prend pas part au vote)</i>	9 voix pour 2 voix contre 2 abstentions
2023-056-FINANCES	Distribution de dividendes Buxia Energies au titre de 2019 et 2022 <i>(note : 2 élues actionnaires de Buxia Energies ne prennent pas part au vote)</i>	12 voix pour
2023-057-FINANCES	Signature d'une convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du CMS de Voiron au titre de l'année scolaire 2022-2023	14 voix pour
2023-058-CDE. PUB.	Lancement de la consultation relative au marché à procédure adaptée concernant les travaux de rénovation de la maison des vergers - lot n°1	14 voix pour

Conseil municipal du 21/12/2023 (9 présents—4 procurations)

2023-059-AFF. GEN.	Signature d'une convention de partenariat et de collaboration entre l'Association Intercommunale pour la Petite Enfance et les communes de Charnècles, La Murette, Moirans, Réaumont, Rives, Saint-Cassien, Saint-Jean-de-Moirans et le CCAS de Saint-Blaise-du-Buis	13 voix pour
2023-060-AFF. GEN.	Présentation du rapport annuel 2022 sur les politiques de mobilité de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais	13 voix pour
2023-061-FINANCES	Décision modificative n°2 permettant de corriger une écriture comptable sur le chapitre 041	13 voix pour
2023-062-FINANCES	Décision modificative n°3 permettant d'augmenter le chapitre 23	13 voix pour
2023-063-FINANCES	Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024	13 voix pour
2023-064-RH	Mise en place d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents de la fonction publique territoriale	13 voix pour
2023-065-RH	Remboursement et modalités de prise en charge des frais pour le personnel communal suivant motif professionnel	13 voix pour
2023-066-RH	Attribution d'un cadeau pour le Noël des employés communaux au titre de l'année 2023	13 voix pour

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet et en mairie après qu'ils ont été approuvés par les conseillers municipaux présents aux séances.



La vie associative et culturelle

Rétrospective 2023

Cette année encore le réseau associatif présent sur Charnècles a proposé de nombreuses animations et activités. Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont organisé, animé ou pris part à ces manifestations.

En 2023, les rendez-vous habituels ont été reconduits et de nouveaux rendez-vous, toujours grâce aux partenariats entre la municipalité, les associations et les personnes ressources, ont vu le jour : le printemps des cimetières, les journées du Patrimoine, l'accueil de Vaslo et Jules Nectar proposé par Chansons Buissonnières, les animations dans le cadre du festival Livres à Vous, le Festival des Solidarités...

Début décembre, le week-end Téléthon avec l'engagement d'associations présentes sur la commune : le CITT, la GV Charnècles Saint-Cassien, les Petits Potes, Moirans Danse et Ecla'Danse, ainsi que l'école de musique de Moirans, a été l'occasion de proposer plusieurs rendez-vous ouverts à toutes et tous : s'essayer à la danse, tester les défis du tennis de table, déguster une boisson chaude au retour d'une promenade patrimoniale, assister à des spectacles de danse et handi-danse, profiter d'un concert pour lequel un public nombreux a rempli le gymnase. Cette dynamique va permettre à la commune de Charnècles de remettre la somme de 1778 € récoltée pendant ce week-end au profit d'AFM Téléthon (soit une hausse de plus de 30% par rapport à l'année précédente). Un grand merci aux associations et aux professionnels qui se sont mobilisés pour ce week-end de solidarité, et à vous pour votre générosité.



De nouveaux partenariats ont aussi été mis en place, comme par exemple l'accueil de spectacles décentralisés du Grand Angle, avec une semaine de résidence de la compagnie de théâtre "infusion" dans le gymnase.



Nous vous donnons rendez-vous en 2024 et espérons vous voir en nombre lors des manifestations.

Ainsi nous vous attendons début juin pour le concours de boules de la municipalité, organisé avec le soutien de Charnècles Loisirs, puis fin juillet pour commémorer les 80 ans de la fusillade d'otages par les troupes allemandes en déroute.

Et début septembre, la 3ème édition du forum intercommunal des associations du Cœur Vert se déroulera à Charnècles, l'occasion de venir à la rencontre des associations qui se présentent dans les pages suivantes, et bien d'autres.

La vie associative

La Gymnastique Volontaire Charnècles Saint-Cassien en pleine forme

La saison 2023-2024 a démarré avec encore plus de ferveur que les années précédentes, dépassant largement le nombre d'adhérents d'avant-covid : notre association compte aujourd'hui **382 adhérents** et la plupart des cours affichent complets.

La GV propose **20 cours de gym par semaine** (gym cardio, gym douce, stretching, Pilates, Qi gong, yoga) dans les salles de Charnècles et Saint-Cassien et 2 cours d'aquagym à la piscine de Coublevie.

Nous avons accueilli une **nouvelle animatrice** Anne-Sophie pour les cours de **yoga** en remplacement de Gladys. Anne-Sophie a suivi sa formation à l'école de yoga de Voiron comme Gladys précédemment, elle a donc pu reprendre les cours dans la continuité et avec le même esprit.

Cette année un **sixième cours de Pilates**, toujours avec notre animateur Guy, a ouvert pour compléter notre offre pour cette activité très demandée. Le Pilates est une méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture. Il améliore le maintien et l'équilibre, sculpte la silhouette en raffermissant les muscles et en relâchant les tensions.

Nous avons aussi ouvert un **cinquième cours de stretching postural**, avec Céline, pour pouvoir accueillir les nombreux adhérents en attente de place. Cette activité est très plébiscitée par le corps médical qui recommande ce cours, proposé par notre association, à ses patients.

Les **cours d'aquagym** ont aussi attiré de nouveaux adhérents ou d'anciens adhérents qui avaient délaissés cette discipline pendant la crise sanitaire. Un beau retour pour cette activité avec 22 inscrits aux cours du lundi soir ! Il reste quelques places en aquagym le samedi matin.



Cette année, nous avons ouvert une **section marche nordique**, avec un cours le vendredi après-midi et un autre le samedi après-midi. Les marcheurs arpentent avec dynamisme les chemins alentours pendant un cours d'1h30 qui se compose d'un échauffement, de marche nordique en rythme de plus en plus soutenu avec quelques exercices de renforcement musculaire, puis un retour au calme en fin de séance.

La section des **randonneurs** (près de soixante inscrits cette année) est repartie à l'assaut des sommets avec quelques nouvelles adhésions cette année, notamment chez les jeunes retraités. Un beau programme de sorties les lundis et mercredis est élaboré tous les mois et de nouveaux week-ends et treks sont prévus cette année : en février un séjour raquettes dans le Queyras, en mars un séjour en Camargue, une semaine en Corse en mai, en juin un séjour dans le Cantal, en août un week-end en Ubaye, en septembre un trek en itinérance au Tyrol, et en octobre la traversée de Paris par les GRs !



Il est toujours possible de s'inscrire à la section randonnée en cours d'année. Les randonnées sont à la journée, avec des dénivelés en moyenne de 700 mètres. Le programme offre une grande variété qui permet aux plus aguerris de se faire plaisir et propose aussi des randonnées plus faciles pour tous.

Nous avons aussi élaboré un beau programme de manifestations pour cette saison pour permettre à nos adhérents de se rencontrer dans un autre contexte que les cours de gym ou les chemins de randonnées : la galette des rois le **19 janvier** sur le thème du jeu, une sortie visite en bus le **25 mai** (destination encore à définir) et un repas de fin d'année le **8 juin**.

Nous proposons chaque année une **soirée culturelle ouverte à tous**. Elle aura lieu le **15 mars** avec la projection du film « Ressource - la montagne nous soigne ! J'en prends soin » suivie d'une soirée débat.

Le site internet de la GV et la page Facebook sont très régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à les consulter : <https://sites.google.com/site/gvcharneclesstcassien/> - <https://www.facebook.com/GVCharneclesSaintCassien>

La vie associative

En route pour le Marché d'Automne 2024

L'association du Marché d'Automne s'est réunie en Assemblée Générale pour constituer un nouveau bureau. Mauricette Duret quitte la présidence après 22 années de bons et loyaux services. Béatrice Belmont précédemment secrétaire, la remplace au poste de présidente. Jean-Philippe Jacquin est confirmé en tant que trésorier. Sylvie Richard entre au bureau en tant que vice-présidente. L'association cherche encore à recruter des membres, notamment pour occuper le poste de secrétaire.

Faute de bénévoles, l'édition 2023 n'a pas pu avoir lieu, décevant les habitants de Charnècles, habitués à ce moment important pour le village.

L'édition 2024 aura bien lieu, le **dimanche 13 octobre**, pendant la semaine nationale du goût. Dès début 2024, les membres de l'association prépareront activement l'organisation avec la recherche des différents exposants, afin de pouvoir à nouveau proposer ce marché de qualité. Les producteurs locaux seront nombreux pour proposer un large éventail de produits du terroir.

La prochaine réunion aura lieu le **mardi 23 janvier à 19h** dans une salle municipale. Ce sera l'occasion d'étoffer le bureau et de démarrer activement l'organisation du marché.



Centre Isère Tennis de Table



Cette saison 2023/2024 le Centre Isère Tennis de Table compte 120 licenciés de tous âges et de tous niveaux.



CITT a une équipe en Régionale 2, et une équipe en Régionale 3. En Départementale : une équipe en D1 et D2, deux équipes en D3, une équipe en D4.

De nombreux jeunes participent aux différentes compétitions organisées par le comité de l'Isère et la Ligue Auvergne Rhône Alpes Tennis de Table.

Début novembre 2023, nos compétitrices ont remportées trois coupes dans leurs catégories !

Nos jeunes participent également aux Matches Ping (pour les débutants) et Critérium Fédéral (joueurs confirmés).

Début décembre CITT a participé au Téléthon de Charnècles.

Les entrainements ont lieu dans le gymnase de Charnècles :

- pour les jeunes : le lundi de 17h30 à 19h et le vendredi de 17h30 à 18h30
- pour adultes le mercredi de 17h30 à 19h et le vendredi de 18h30 à 22h30

Il y a d'autres créneaux d'entrainement sur Moirans et Voreppe.

N'hésitez pas à venir faire un essai, nous prêtons le matériel. Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Tous renseignements : contact@citt.fr

La vie associative

Kishinkai Aïkido

Au gymnase de Charnècles, tous les lundis et les jeudis, vous pouvez pratiquer l'Aïkido selon l'école fondée par Léo Tamaki, un aikido martial et dynamique.

L'aïkido est une discipline japonaise où au travers de l'entraînement martial, à mains nues ou aux armes (sabre, bâton, couteau), le pratiquant vise le développement du corps et du mental.

Présents sur votre commune depuis 2015, nous sommes un groupe d'une vingtaine de pratiquants, femmes et hommes, de 12 à 55 ans. En plus des entrainements réguliers, l'association est dynamique : plusieurs élèves ont déjà atteint la ceinture noire et au-delà, plusieurs stages par an sont organisés avec les fondateurs de l'école Kishinkai, ...

L'enseignement est principalement dispensé par Simon, 4^{ème} dan, cadre de l'école Kishinkai qui à ce titre donne cours lors de la formation à destination des enseignants à Paris. Magali et Florent, respectivement 3^{ème} et 2^{ème} dan, sont les enseignants assistants.

Tous les ans, nous accueillons des débutants : il est encore possible de faire un cours d'essai au mois de janvier !

Toutes les informations sur le site www.kishinkai38.fr ou par téléphone au 06.50.73.83.99



Association Intercommunale pour la Petite Enfance (AIPE)

MASSAGE BEBE

Janvier à juin 2024
Les vendredis de 14h à 15h

Au Relais Petite Enfance de l'AIPE à MOIRANS

3^{ème} Session : 12/01 - 26/01 - 02/02 - 09/02 - 16/02
4^{ème} Session : 15/03 - 22/03 - 29/03 - 05/04 - 12/04
5^{ème} Session : 24/05 - 31/05 - 07/06 - 14/06 - 21/06



Dès la naissance

Session de 5 séances

25€/enfant

+ 8€ adhésion AIPE

Sur inscription
07 49 83 62 07
aipe.petite.enfance@gmail.com

MOTRICITE

Pour les enfants trottineurs ou se déplaçant au sol et jusqu'à 3 ans

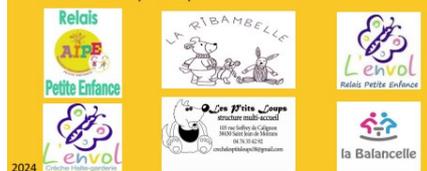
Les vendredis matins
à 9h ou à 10h
4 séances
du 12/01 au 09/02

Petite salle de motricité de Rives
20€ + 8€ adhésion AIPE
(+ participation des structures)

sur inscription uniquement
auprès de votre crèche ou RPE ou à l'AIPE
aipe.petite.enfance@gmail.com
07 49 83 62 07



Avec la participation des structures



2024



La vie associative

Les Petits Potes



Chers parents et amis de l'accueil de loisirs,

cette année, nos petits potes ont illuminé nos journées avec leurs rires contagieux et leurs réalisations créatives.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre communauté pour son soutien continu. Votre engagement a contribué à créer un environnement épanouissant pour les enfants.

Alors que nous clôturons cette année en beauté avec le passage du père Noël, nous anticipons avec enthousiasme les nouvelles aventures à venir en 2024 comme la chasse au trésor prévue le **20 avril**. Les petits potes sont prêts à explorer, apprendre et créer encore plus de souvenirs.

Merci pour cette année et meilleurs vœux pour l'année à venir !

Il reste des places pour l'accueil de loisirs des mercredis à Charnècles.

Pour connaître le programme ou inscrire vos enfants :

- <https://lespetitpotes.org/>
- <https://m.facebook.com/assolespetitpotes/>
- Mail: contact@lespetitpotes.org



Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'année 2023 a été une année riche pour la caserne de Charnècles.

Celle-ci se définit par une dynamique des plus positive tant sur le plan opérationnel que sur la mise en place de différentes activités. En effet, nous avons organisé le 26 mars une matinée destinée à la vente de diots sur la place du marché, mais également la journée du 26 novembre durant laquelle nous avons organisé la vente de moules frites. Nous avons été heureux de retrouver de nombreux visiteurs venant de Charnècles et ses alentours. Nous remarquons que ces derniers nous sont fidèles chaque année lors de ces différentes animations, et tenons sincèrement à les remercier.

Sur le plan opérationnel, nous avons noté une hausse d'activité, et recrutons donc activement tant sur la partie incendie que sur le secours à personne. Diverses formations sont possibles et adaptables en fonction de l'activité professionnelle de chacun. Par exemple : une formation accélérée d'environ 10 jours est proposée pour le secours à personne.

Nous pouvons également noter que l'année 2023 se termine par la nomination d'une nouvelle présidente de l'amicale. C'est ainsi que Mlle Aurore BÉRARD REY succède à M. Ludovic GARCIN.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous attendons pour les prochaines rencontres de 2024.



La vie associative

Médiathèque « Les Mots Passants »

L'année 2023 s'est terminée à la bibliothèque de Charnècles avec l'acquisition de très nombreux documentaires adultes et enfants (histoires, sciences, vie pratique, santé, cuisine...). N'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle sélection !

Début 2024, nous vous proposons deux animations :

Le réseau des Bibliothèques du Pays en Voironnais vous donne rendez-vous, les 19 et 20 janvier 2024, pour une nouvelle édition des **Nuits de la lecture** !

Deux jours de manifestations originales et conviviales, autour de la lecture, mais pas seulement !

La **thématique du corps** a été retenue cette année par le Centre National du Livre, pour faire écho à la tenue prochaine des Jeux Olympiques.

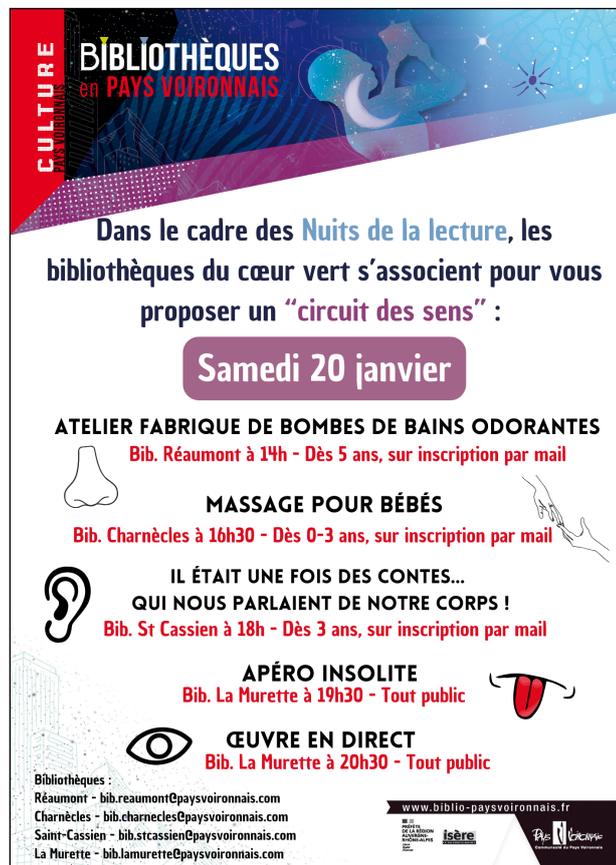
Cette année les bibliothèques du Cœur Vert s'associent pour vous proposer un "circuit des sens" le **samedi 20 janvier**.

A la bibliothèque de Charnècles : ce sera le **toucher**, avec une séance "massage pour bébés" à 16h30.

Laissez-vous porter par Isabelle Dumontaux, designer graphique et illustratrice, dans son approche sensorielle. Détente assurée !

Ateliers parents-enfants 0-3 ans.

Sur inscription par mail à bib.charnecles@paysvoironnais.com



CULTURE BIBLIOTHÈQUES en PAYS VOIRONNAIS

Dans le cadre des **Nuits de la lecture**, les bibliothèques du cœur vert s'associent pour vous proposer un "circuit des sens" :

Samedi 20 janvier

ATELIER FABRIQUE DE BOMBES DE BAINS ODORANTES
Bib. Réaumont à 14h - Dès 5 ans, sur inscription par mail

MASSAGE POUR BÉBÉS
Bib. Charnècles à 16h30 - Dès 0-3 ans, sur inscription par mail

IL ÉTAIT UNE FOIS DES CONTES... QUI NOUS PARLAIENT DE NOTRE CORPS !
Bib. St Cassien à 18h - Dès 3 ans, sur inscription par mail

APÉRO INSOLITE
Bib. La Murette à 19h30 - Tout public

ŒUVRE EN DIRECT
Bib. La Murette à 20h30 - Tout public

Bibliothèques :
Réaumont - bib.reaumont@paysvoironnais.com
Charnècles - bib.charnecles@paysvoironnais.com
Saint-Cassien - bib.stcassien@paysvoironnais.com
La Murette - bib.lamurette@paysvoironnais.com

www.biblio-paysvoironnais.fr

isère



Pilou, raconte-nous une histoire ! Histoires et comptines pour les 18 mois à 3 ans .
Samedi 3 février à 10h à la médiathèque de Charnècles.

Gratuit et dans la limite des places disponibles.

Inscription par mail recommandée : bib.charnecles@paysvoironnais.com.

Rappel des horaires d'ouverture (hors jours fériés) :

- Lundi : 15h30 - 18h30
- Mercredi : 15h30 - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

La médiathèque de Charnècles a besoin de bénévoles !

Pour nous rejoindre ou avoir des renseignements complémentaires sur les différentes missions d'un bénévole, n'hésitez pas à nous contacter en envoyant un mail à bib.charnecles@paysvoironnais.com ou en contactant la présidente de l'association Carole MINGRAT (06.62.37.45.53).

Vous disposez d'un peu de temps et vous avez le gout du service ? Vous aimez les livres ? Vous désirez participer à la vie sociale et culturelle de votre commune ? Rejoignez nous !

L'école

De nombreux projets à l'école cette année, avec la création d'une fresque préhistorique avec un animateur du musée du Vercors pour les GS-CP et CP-CE1, le spectacle « Dans mon beau jardin... il y a un arbre » pour les PS-MS et MS-GS, de l'escrime pour les CE2-CM1 et CM1-CM2, ou encore la participation au festival « Livres à vous » avec rencontre de l'auteur de « Taxi pouet-pouet ».

Et toujours le Courseton, cette année encore au profit de l'association ELA—Mets tes baskets et bats la maladie.



Pré-inscriptions

Votre enfant est né en 2021 : il fera sa rentrée au groupe scolaire Germinal en septembre 2024. Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le service scolaire de la mairie (scolaire@ville-charnecles.fr) pour procéder à la pré-inscription (il vous faudra le livret de famille et un justificatif de domicile).

L'école



Aujourd'hui sur le web



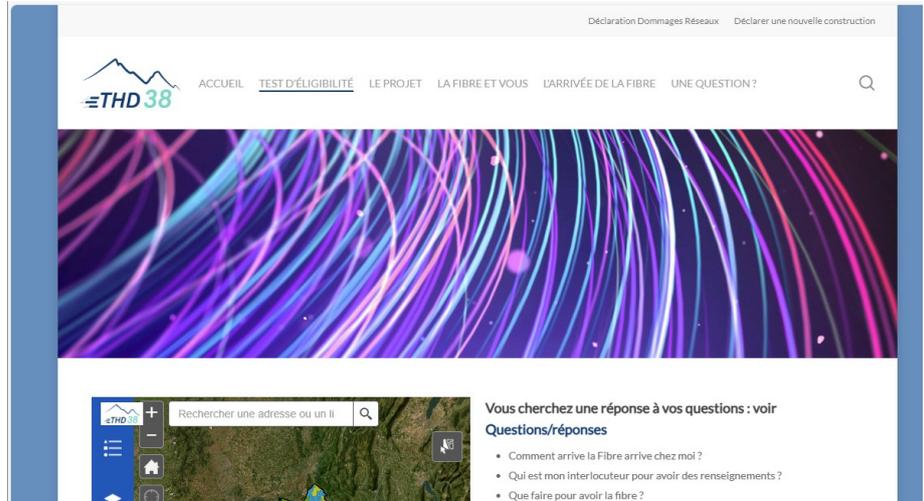
La Fibre est arrivée à Charnècles !

Depuis le 28 décembre 2023, la majorité des adresses de Charnècles est éligible à la fibre optique.

Vous pouvez vérifier le statut de votre logement sur le site www.iserefibre.fr, rubrique « TEST D'ÉLIGIBILITÉ ».

En indiquant votre adresse, votre éligibilité vous sera confirmée.

Vous trouverez aussi sur ce même site nombre d'informations sur le déploiement du réseau et sur les démarches à accomplir.



Pour les maisons individuelles

La fibre en 4 étapes...

1

Testez votre éligibilité

2

Prenez connaissance des FAI
(Fournisseurs d'Accès à Internet)

3

Prenez un abonnement fibre
optique

4

Ça y est, vous êtes connecté !

La fibre est rapide, attrapez là !



1) Fourreau

2) PBO (Point de Branchement Optique)

3) Vers PM (Point de Mutualisation)

Prévoyez une solution pour que la fibre arrive jusqu'à chez vous !

Si votre maison est desservie en sous terrain (par le biais d'un fourreau), assurez-vous que celui-ci est accessible depuis le point de branchement optique (PBO) situé dans un regard ou chambre qui est dans votre rue, jusqu'à l'intérieur de la maison. Dans la majorité des cas, c'est la solution qui est déjà utilisée par le réseau téléphonique qui sert à la fibre.

Testez votre éligibilité ci-dessous :

CHARNECLES
CHEMIN
DE L EGLISE
260

↓ Vous êtes éligible, abonnez vous ! ↓
à partir du 28/12/2023

Si vous êtes éligible (voir ci-dessus), cliquez sur le logo de l'Opérateur de votre choix *



free

Ils vont bientôt arriver.

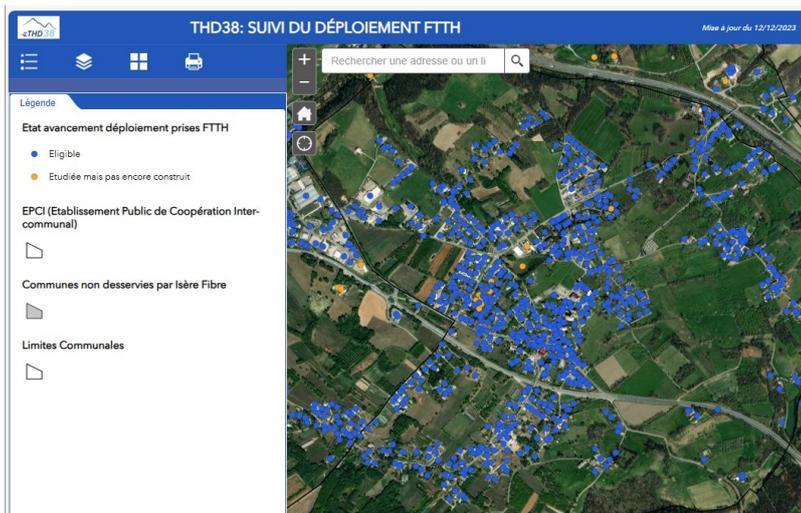


Vous n'êtes pas encore éligible, une autre solution Très Haut Débit jusqu'à 30 Mbps existe :

Rendez-vous ici :



* sous réserve de commercialisation par l'opérateur.



La vie communale

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue en présence de madame le maire et son conseil municipal, des représentants des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, et de nombreux habitants de tous âges.



Les illuminations de décembre...



Boîte aux lettres du Père Noël

Cette année encore le Père Noël a déposé sa boîte aux lettres dans notre village, devant la mairie. Chaque enfant a ainsi pu facilement lui transmettre son courrier.

Et le jour des vacances, les enfants ont pu surprendre le Père Noël venu en personne relever le courrier.

Toutes les lettres comportant une adresse ont reçu une réponse !



Changer d'appareil pour mieux respirer

La qualité de l'air est un enjeu de santé publique majeur pour tous les territoires, puisque près de 40 000 décès sont attribués chaque année en France à l'exposition aux particules fines dont une partie provient du chauffage au bois. Afin de limiter ces émissions le Pays Voironnais vous aide à renouveler vos appareils obsolètes.

La mauvaise combustion du bois de cheminées est à l'origine de 66% des émissions de particules fines en hiver, voire de 75% lors des pics de froid hivernaux. Pourtant bien utilisé le chauffage au bois a tout bon car il est économique, affiche un bilan carbone neutre et c'est la première source d'énergie renouvelable sur le territoire français. Mais s'il est utilisé dans de mauvaises conditions, le chauffage bois est une cause importante de pollution de l'air.

Opter pour un poêle ou un insert performant

Une bonne flambée repose sur un triptyque : installation performante et installée par un professionnel RGE, utilisation d'un combustible de qualité et un usage/entretien rigoureux.

Pour remplacer vos appareils antérieurs à 2002 et vous aider à vous équiper d'un appareil performant (bûches ou granulés), le Pays Voironnais vous propose une prime de 600 € majorée à 1000 € sous conditions de ressources. Le cumul de l'aide du Pays Voironnais (Prime Air Bois) et des aides de l'État (MaPrimeRenov et CEE) permet en moyenne de couvrir entre 30% et 90% des dépenses en fonction des revenus du ménage. Le coût des travaux peut même être pris en charge à 100% pour les plus modestes.

Ce qui change en 2024

Dans un souci de santé publique, et par arrêté préfectoral, **l'utilisation des cheminées à foyers ouverts sera interdite sur le territoire du Pays Voironnais dès le 1^{er} octobre 2024.**

ANTICIPEZ ! BIENTÔT...
LA CHEMINÉE
C'est fermé !

Prime Air Bois spéciale foyer ouvert
1100 à 1500 €
d'aide pour remplacer votre cheminée ouverte

LE CHAUFFAGE A FOYER OUVERT EST INTERDIT
DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE 2024

Prime Air Bois classique
600 à 1000 € d'aide pour remplacer votre ancien chauffage bois

D'autres aides sur :
www.paysvoironnais.com
+ D'INFOS 04 76 23 53 50
Pays Voironnais - Officiel

Financé par
REPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
Pays Voironnais
Communauté de Pays Voironnais

Pour accompagner cette obligation et à compter du 1^{er} janvier 2024, si vous souhaitez remplacer votre cheminée à foyer ouvert contre tout type d'appareils de chauffage au bois performant, le Pays Voironnais ajoute 500 € à la Prime Air Bois.

Soit une aide de 1100 €, majorée à 1 500 € sous conditions de ressources. Cette nouvelle aide reste cumulable avec les aides nationales.

Nouveau pour 2025

Ces nouveaux montants de la Prime Air Bois seront élargis au 1^{er} janvier 2025 aux autres appareils de chauffages au bois dits « peu performants », à savoir ceux antérieurs à l'année 2002 car, pour les mêmes raisons que les foyers ouverts, ils feront l'objet également d'une **interdiction d'utilisation à compter du 1er janvier 2026.**

Plus d'informations sur les aides de la collectivité :
www.paysvoironnais.com, rubrique Énergie

Pour des conseils dans vos projets de rénovation énergétique :-Agence pour une Gestion Durable de l'Énergie (AGEDEN), partenaire technique du Pays Voironnais au 04 76 23 53 50.

Prolongation du dispositif de subvention à l'acquisition d'un récupérateur d'eau

Depuis quelques années, le contexte hydrogéologique lié aux ressources en eau à destination de production d'eau potable est défavorable. Les déficits chroniques de précipitations, l'enchaînement des sécheresses estivales et désormais parfois hivernales, nous font observer des périodes de déficit de remplissage des nappes phréatiques, ainsi que des périodes de baisse des débits d'étiage sur les sources captées.

Ces phénomènes sont désormais plus fréquents et suivent l'accélération des effets du réchauffement climatique.

Afin de contribuer à la préservation des ressources en eau sur le territoire, et conformément aux propositions liées à l'organisation de la sobriété des usages de l'eau du plan gouvernemental, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a mis en place une participation au financement de l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie par les habitants des 31 communes de l'agglomération en mai 2023. Ce dispositif prenait fin en novembre 2023, mais a été **renouvelé jusqu'au 31 décembre 2026**.

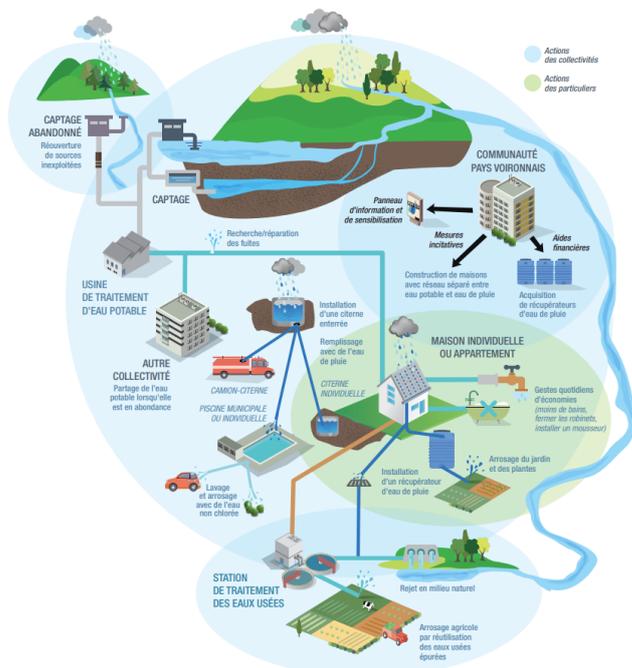
Cette opération a pour but de promouvoir l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales pour un usage extérieur (arrosage, etc...), de soutenir les habitants de l'agglomération dans la gestion raisonnée de la ressource en eau, et de les inciter à maîtriser l'utilisation qui en est faite.

Conditions d'éligibilité à l'aide :

- Fournir un justificatif de domicile (dans l'une des 31 communes du territoire) datant de moins de 3 mois ;
- Remplir un dossier de demande d'aide financière (qui sera prochainement mis à disposition sur le site Internet de la CAPV) et le faire parvenir au service cycle de l'eau ;
- Chaque foyer ne pourra bénéficier que d'une seule fois de ce dispositif au titre de l'année en cours.

Précisions sur l'aide :

- Financement forfaitaire de 50 €, pour une dépense minimale à justifier de 100 €, sur présentation d'une facture permettant de s'assurer que la dépense concerne bien un récupérateur d'eaux pluviales ;
- Financement dans la limite des crédits votés au budget annuel et alloués à ce dispositif.



**FLIC, FLAC, FLOC
IL PLEUT,
JE STOCKE!**

**50 € D'AIDE
POUR L'ACHAT
D'UN RÉCUPÉRATEUR
D'EAU**
FACTURE MINIMUM DE 100 €

J'AGIS POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU
AVEC LE PAYS VOIRONNAIS

www.paysvoironnais.com

*CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE
À RETROUVER SUR LE SITE INTERNET DU PAYS VOIRONNAIS

Pays Voironnais - Officiel

Repas des aînés

Nos aînés ont eu plaisir à se retrouver le 10 décembre pour le traditionnel repas de fin d'année.

Et pour celles et ceux qui n'ont pu venir, les colis préparés et distribués par les membres du CCAS et les élus rencontrent toujours un franc succès.

Les enfants en garderie du matin ont réalisé comme chaque année de magnifiques dessins qui ont été joints aux colis et ont égayé les tables du repas. Un grand merci à eux, et aux agents municipaux.



Mesures mises en place

Les membres du CCAS prennent contact avec les personnes fragiles ou isolées recensées sur notre commune pour leur apporter soutien et aide logistique quand cela est nécessaire.

Ils renouvellent leur invitation à toute personne connaissant des difficultés à se signaler par téléphone à l'accueil de la mairie (04 76 91 07 29) ou par courriel (ccas@ville-charnecles.fr) et rappellent que le portage des repas est un service accessible à tous.

Portage des repas

Les repas peuvent être réservés pour tous les jours de la semaine, ou pour certains jours seulement. Ce service peut être suspendu selon les besoins, ou mis en place ponctuellement. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la mairie.

Téléalarme

Un dossier est à retirer en mairie. Le règlement se fait entre le bénéficiaire et le prestataire.

Aides du CCAS

- Une aide ponctuelle aux personnes en recherche d'emploi peut être accordée aux demandeurs d'emploi habitant la commune, non indemnisés, âgés de 18 à 25 ans ainsi qu'à ceux âgés de plus de 50 ans. Le montant de l'aide forfaitaire s'élève à 50 €. La demande d'aide est renouvelable une fois au cours de la même année civile, si nécessaire.
- Une aide exceptionnelle, quelquefois urgente, et très ponctuelle, peut être attribuée au vu d'un examen de la situation de la personne. Le montant de cette aide, attribuée prioritairement pour des achats alimentaires (hors boissons alcoolisées), est de 100 €. Au-delà, s'adresser au centre Médico-social de Tullins.
- Une prime Vacances dont le montant est fonction du quotient familial du foyer peut être octroyée.
- Pour favoriser l'accès à la restauration scolaire de tous les élèves Charnéclois, le CCAS peut prendre en charge 50% des frais pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 400 €.

Pour tous renseignements complémentaires tels que les conditions d'éligibilité à ces aides, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, rubrique VIE MUNICIPALE/CCAS, ou téléphoner en mairie.

Ce soir je sors !

Saison 2023-2024

« Renouez avec le plaisir de sortir pour assister à un spectacle »

Ce soir — 



— je sors !

Association Musique en tête
196 Route des Vignes
38430 Moirans

Vous avancez en âge et regrettez de ne plus sortir au spectacle ?

L'association **Musique en tête**, en partenariat avec les salles de spectacle **MC2** à Grenoble, **Grand Angle** à Voiron et **Théâtre l'Arbre en Scène** à La Murette, propose de vous accompagner au spectacle, depuis votre domicile.

Où se renseigner ? Comment réserver ?

Contactez **Muriel** : 06 87 07 61 83 / fugueenchantee@orange.fr

Sauf pour les spectacles avec * :

Contactez **Olivier** : 07 87 85 91 78 / josproduction38@gmail.com

Les modalités :

Le tarif de 20€ par sortie comprend la place de spectacle, le transport, ainsi qu'une petite collation et une présentation d'avant-spectacle.

Le transport est assuré en minibus de 9 places.

L'accompagnement est assuré par un professionnel et des bénévoles.

Les sorties au Grand Angle et à La Murette sont réservées aux habitants de plus de 65 ans de Voiron et des communes proches de Voiron, entre autres Renage, Moirans, Coublevie, les communes du Cœur Vert (La Murette, **Charnècles**, Réaumont, Saint-Cassien et Saint-Blaise-du-Buis), etc...

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.

Vous pouvez vous inscrire à 3 spectacles en liste principale.

Et à 3 spectacles en liste d'attente : en cas de place disponible, nous vous rappellerons quelques jours avant la sortie.

Avec le soutien de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère



* Mercredi 10 janvier 2024/ 20h/ Grand Angle Voiron

Si vous voulez bien passer à table ? - Compagnie Le chat du désert
La présentation prend la forme d'un ballet, la batterie d'ustensiles de cuisine se transforme en instruments de percussion et nous sommes invités à savourer

Vendredi 12 janvier 2024/ 20h/ MC2 Grenoble

Roméo et Juliette Suite d'orchestre - Prokofiev, **Poème pour violon et orchestre** - Chausson, **Tombeau de Couperin** - Ravel
Orchestre de l'Opéra de Lyon

Mercredi 7 février 2024/ 20h/ MC2 Grenoble

Candide – Voltaire / Meunier
Arnaud Meunier revisite le conte philosophique en un chant salubre et joyeux, porté par 8 acteurs, 1 pianiste et 1 percussionniste

Vendredi 9 février 2024/ 20h/ MC2 Grenoble

Stabat Mater de Scarlatti et de Dvorák
Ensemble La tempête : Chœur et Orchestre

Jeudi 14 mars 2024/ 20h/ MC2 Grenoble

Sonates pour violon et piano de Mozart, Beethoven et Strauss
Renaud Capuçon et Guillaume Bellom

* Dimanche 17 mars 2024/14h30/ Théâtre L'Arbre en Scène La Murette

Thé à la menthe ou t'es citron Théâtre humoristique

Vendredi 29 mars 2024/ 20h/ Grand Angle Voiron

Caribe – Ana Carla Maza et ses musiciens
Entre Afrique et Amérique, hommage à la richesse des musiques caribéennes

Vendredi 5 avril 2024/20h/ Grand Angle Voiron

West Side Story raconté par The Amazing Keystone Big Band
+ **Isla Dorada** : histoire musicale mêlant jazz et musique vénézuélienne

Jeudi 11 avril 2024/20h/ MC2 Grenoble

Quatre derniers Lieder - Strauss, **7è Symphonie** - Dvorák
Camerata de l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam

* Dimanche 26 mai 2024/ 17h30/ Théâtre L'Arbre en Scène La Murette

Les Heavy Fingers – Quartet de saxophonistes de jazz

Le carnet

Souhaitons la bienvenue à

Assya ALOUANI	le 2 juillet à SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Augustin HUGUENIN	le 8 juillet à GRENOBLE
Emmy ALLEGRET	le 8 septembre à VOIRON
Elise TERPEND	le 28 octobre à VOIRON



Il a été baptisé

Lucas COURIVAUD	le 30 septembre
-----------------	-----------------



Ils se sont dit OUI

Bernard MERIAUX et Claude GERVAUD	le 24 juin
Yannis KHEDARI et Rachel THÉRON	le 22 juillet
David INCARDONA et Jocelyne ROSELLI	le 29 juillet
Lionel HEYWANG et Véronique GRASSO	le 16 décembre

Ils nous ont quittés

Simone JACQUIER	le 24 juillet
Guy TARRAJAT	le 27 juillet
Raymond PRETOTTO	le 5 août
Michelle POMMIER	le 26 septembre
Hélène BAUDET	le 26 septembre
Louis BERTHEAUX	le 9 octobre
Roger MARTINEZ	le 16 décembre

Ils se sont Pacsés

Anne-Marie BLANCHET et Daniel BAUZA-CANELLAS	le 30 octobre
Sophie RONDARD et Laurent FOREST	le 30 octobre

Votre mairie

Contacts

- **Service périscolaire** : scolaire@ville-charnecles.fr
- **Garderie et restaurant scolaire** : 04.76.65.26.29
- **Urbanisme** : urbanisme@ville-charnecles.fr
- **CCAS** : ccas@ville-charnecles.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi, samedi* : 9h00- 11h30

Lundi, jeudi : 14h30 - 16h30

* : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, hors vacances scolaires

Accueil mairie : 04.76.91.07.29

accueil@ville-charnecles.fr

Les samedis ouverts au public

Voici les dates des prochaines permanences les samedis matins :

20 janvier

3 février

16 mars

6 avril

4 mai

18 mai

1^{er} juin

15 juin

7 septembre

21 septembre

5 octobre

16 novembre

7 décembre



PME SERVICES
Partenaire d'AXELIUM Conseils

PME SERVICES

pme.services61@gmail.com
06 86 86 89 21
115 Route de Combes Louvat
38140 CHARNECLES

**Paye, RH, DSN
Tableau de bord
Prévisionnel, juridique
etc...**



BAR TABAC LES PLATANES

Ouvert 7/7

455, le Grand Chemin 38140 Charnècles
Tél. 09 67 23 57 00
E-mail : barlesplatanes@outlook.fr

**MAISON BROCHIER VALÉRIE
TRAITEUR**

Pour toutes vos manifestations,
fêtes, apéritifs dînatoire, buffets...



Valérie BROCHIER
121 rue du 8 Mai 1945 38140 RENAGE
04 76 65 32 95 - valeo38@hotmail.fr

Vos réceptions :
Mon métier!



SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

2C CONTROLES

230 ROUTE DE VOIRON
38140 CHARNECLES

04 76 65 76 16
www.securitest.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.



salex ELECTRICITE GENERALE

06 50 71 85 20 ou 06 84 62 58 83

salex38@orange.fr

SARL SALEX - 190 Route de Voiron - 38140 CHARNECLES



FERRARI FRÈRES
GARAGE de CHARNECLES

Tél : **04 76 91 00 04** - Fax 04 76 65 22 90
Email : garagedecharnecles@orange.fr

Spécialiste **MERCEDES** et **TOYOTA**
Vente et réparations mécanique, carrosserie, peinture

TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES • RELAIS HERTZ

DÉPANNAGE 20H/24
515, route de Voiron - 38140 CHARNECLES



Pubalpes
Fabricant isérois de panneaux de signalisation et de signalétique



EQUIPEMENT DE LA ROUTE
• PANNEAUX DE SIGNALISATION
• PRODUITS DE SECURITE

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE
• SIGNALÉTIQUE
• TOTEMS
• MOBILIER URBAIN



75 rue de l'Éygala
Cent'alp - 38430 Moirans
04 76 50 24 34
accueil@pubalpes.fr

Alarme - Vidéosurveillance



VISION
HOME SECURITE

07.56.82.39.40
contact@visionhomesecurite.fr

**Meilleurs vœux pour 2024
à toutes et à tous.**



Face arrière



Face avant



Les étapes :

- Entraînement à la bombe de peinture ;
- Réalisation de la fresque :
 - Dessin sur le mur ;
 - Peinture ;
 - Information à ENEDIS des avancées du projet.

Projet de fresque :

Le groupe Ado'Sphère (13-16 ans) des Petits Potes avance son projet « graf » qui sera réalisé sur un bloc électrique à la Murette. La maquette présentée ici, créée par 5 jeunes en août 2023, est presque définitive.

La finalisation se fera pendant les vacances de printemps, 10 à 12 places sont disponibles. Contact : Mickaël au 06.61.22.07.66.

Face gauche



Face droite

